L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Bureau : 323 rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES, LOCATIONS, ETC., QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE, VOIR UNE AUTRE PAGE DU JOURNAL.

SOMMAIRE.

3me PAGE.
Feuilleton.
4me PAGE.
L'Actualité, Feuilleton,
5me PAGE.
Faits Divers.
6me PAGE.
Un Soir....
Francette.
Le Portugal d'Hier.
Cuisine.
8me PAGE.
Poésie.
Mondanités.
Chiffons.
La princesse Clémentine de Belgique. "Souvenir intime."
L'Amoureux des Etoiles.

En Portugal.

La récente secousse qui a si profondément ébranlé le Portugal et fait crouler son trône, entre dans la période d'apaisement ; bientôt il n'en sera parlé que dans l'histoire, à moins que l'imprévu ne se produise.

Le nouveau gouvernement semble devoir être accepté par toutes les grandes puissances du monde. La Grande-Bretagne aurait la première, paraît-il, pris une initiative dans ce sens ; elle aurait proposé à toutes les nations d'Europe de reconnaître la République du Portugal ; et l'Allemagne ne s'y opposerait pas.

Le Gouvernement américain n'a reçu aucune communication de l'Angleterre à cet effet ; et dans les cercles officiels à Washington on croit savoir que les Etats-Unis ne se décideront à rien pour le moment ; ils attendront qu'un gouvernement constitutionnel soit définitivement établi.

A Lisbonne, la confusion, l'excitation des premiers jours font place à l'ordre ; les Portugais commencent à se familiariser avec la situation nouvelle qui leur a été faite par le coup d'état de l'autre jour, et déjà les plus fortunés d'entr'eux forment un fonds de contributions volontaires pour solder la dette nationale. Les employés du gouvernement, les soldats, les marins même, offrent d'abandonner une partie de leurs traitements pour grossir le fonds.

Des décrets sont publiés abolissant les lois exceptionnelles mises en vigueur à l'avénement du nouveau régime gouvernemental, lois qui atteignaient les anarchistes et soumettaient les journaux à la censure.

Le ministre de l'Intérieur refuse son appui à des mesures que recommandent les Socialistes qui ont promis leur adhésion au nouveau gouvernement.

Et tandis qu'en Portugal les choses ont l'air de vouloir prendre leur forme définitive, il est difficile de prévoir ce que réserve l'avenir. Manoël II n'est pas resté assez longtemps sur son trône pour acquérir l'habileté qu'il lui faudrait pour machiner la combination qui lui ouvrirait la voie aboutissant à ce Palais qu'il a dû quitter si précipitamment et dans des circonstances si déplorables.

La Convention de la Fédération des Sociétés Catholiques.

Les membres du comité chargé d'élaborer le programme de la convention Nationale de la Fédération des Sociétés Catholiques ont décidé de donner une grande réception en l'honneur de Monsignor Falconio, délégué apostolique aux Etats-Unis, pendant son séjour à la Nouvelle-Orléans.

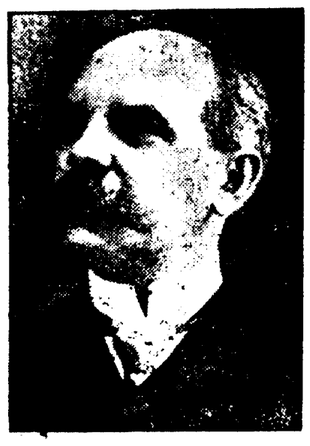

Dr FELIX GAUDIN.

Cette réception sera donnée au Cabildo.

Un grand concert vocal et instrumental sura lieu le lundi soir, 14 novembre, dans la Salle des Chevaliers de Colomb, qui sera entièrement remise à neuf avant l'ouverture de la convention.

Un autre fait intéressant : le comité de réception qui fonctionnera pendant la messe pontificale célébrée à la Cathédrale St-Louis le dimanche 13 novembre, comprendra trois chevaliers de St-Grégoire, à savoir : MM. Dr A. W. de Roaldès, Lawrence Fabacher et juge Frank McGloin.

Le comité des Dames auxiliaires, présidé par Mme Behan, a lancé ces jours derniers des invitations pour la réception qui sera donnée en l'honneur des dames qui accompagneront les délégués.

Le Comité d'Organisation, chargé des préparatifs de la Convention, est présidé par le Dr Félix Gaudin, de la Nouvelle Orléans.

Chute d'une cheminée.

Hier matin vers sept heures, la grande cheminée qui surmontait le bâtiment de la Bourse au Coton, a été renversée par le vent et dans sa chute a brisé des corniches, des vitres et causé d'autres dégâts qui s'élèveront à plusieurs centaines de dollars. Le bruit de la chute a été entendu à plusieurs blocs à la ronde et a immédiatement attiré dans l'Allée des Variétés, derrière la Bourse, une foule compacte. En raison de l'heure matinale personne ne se trouvait sur les lieux, et il n'y a pas eu de pertes de vies à déplorer, ce qui n'eut probablement pas été le cas si l'accident se fut produit vers le milieu de la journée alors que le passage est très fréquenté.

Affidavit contre un agent.

John Otillio, domicilié 2005 rue Bourbon, qui ces jours derniers alors qu'il était mis en état d'arrestation avait été frappé d'un coup de bâton par l'agent de police John Duffour, a formulé hier un affidavit à la cour criminelle de cité contre ce dernier.

Otillio avait été arrêté le 15 octobre dernier à l'angle des rues Décatur et Canal, par l'agent Duffour, à la suite d'une altercation avec un passant. Comme il protestait contre son arrestation Duffour l'avait frappé d'un violent coup de matraque à la tête, lui causant une blessure d'une certaine gravité.

Toujours pas de nouvelles du Bluefields.

On est toujours sans nouvelles du vapeur "Bluefields" parti de la Ceiba, Honduras, pour la Nouvelle-Orléans, qui aurait dû arriver dans notre port lundi dernier. Ce navire a conséquemment un retard de plus de six jours, retard qui ne peut s'expliquer que par une avarie grave un échouage. Ses armateurs, MM. Vaccaro, ont l'intention d'organiser une expédition qui sera chargée de faire des recherches sur la côte du Yukatan, parages dans lesquels le "Bluefields" a dû être surpris par l'ouragan.

L'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique dans notre ville a été informée hier que tous les passagers du "Louisiane", le vapeur de cette compagnie qui s'est échoué lundi dernier sur le récif de Sombrero, avaient été envoyés à la Havane d'où ceux à destination de la Nouvelle-Orléans prendront un navire de la ligne Southern Pacific qui les débarquera ici jeudi matin.

Arrestation d'un voleur.

Un nègre du nom d'Alfred Forestier, soupçonné d'être l'auteur de plusieurs vols avec effraction, a été arrêté hier matin à son domicile, 1411 rue Orléans, par des detectives. Une perquisition opérée à son domicile a amené la découverte d'une boîte de cigares, des nombreuses pièces d'argenterie et de plusieurs autres objets volés.

La police recherche à l'heure présente les légitimes propriétaires de ces objets.

Voleur arrêté.

Fleming Joseph, un jeune nègre, a causé un vif émoi dans le voisinage des rues Madison et Chartres, hier après-midi, vers une heure et demie.

Le noir s'était introduit dans le débit de liqueurs de Thomas Berton, rue Madison, 536, où il avait réussi à prendre plusieurs boîtes de cigares, lorsqu'il a été découvert par le propriétaire.

La police a été aussitôt avertie et l'agent Tierney s'est mis à la poursuite du noir, ainsi que plusieurs personnes du quartier.

Le fugitif a été finalement arrêté dans une maison rue St-Philippe 913, où il s'était réfugié. Il a été écroué au poste du troisième precinct sous l'accusation de vol avec effraction.

Incendie rue Carondelet.

Un incendie qui a éclaté hier matin à 3:30 heures dans l'immeuble portant le No 1221 rue Carondelet, s'est rapidement propagé aux bâtiments adjacents et en dépit des efforts des pompiers a causé des dommages s'élevant à plus de 15,000 dollars.

Quatre cottages appartenant à M. Simon Toujouse, ont été complètement détruits et deux autres assez gravement endommagés.

Les pertes sont couvertes par des assurances.

FRANCE-AMERIQUE

Revue mensuelle du Comité France-Amérique.

Siège social, 21, rue Cassette, Paris VIe. — Gabriel Hanotaux, de l'Académie française, président ; Général Brugère, A. Leroy-Beaulieu, de l'Institut, Vte de Caix, vice-présidents ; Vte de Breteuil, trésorier.

Le numéro "d'octobre 1910", contient un article : "L'Evolution des cinq Républiques de l'Amérique centrale", par Désiré Pector, "Consul Général du Honduras et du Nicaragua ;" un article : "L'Amérique centrale et la France : Relations Diplomatiques et Commerciales", par le comte de Périgny, "chargé de mission" ; un article : "Yankees et Germains dans le Centre-Amérique", par Raymond Perraud ; un article : "La Ville de Guatémala", par Joseph Counord, "Conseiller du Commerce extérieur" ; un article : "La Société agricole aux Etats-Unis", par Firmin Roz, "d'après une récente enquête de Mme Fiedler, et enfin, un article : "Les Instructeurs au Brésil". Cette livraison contient encore des cartes et gravures, des "chroniques" sur le mouvement économique et politique dans les divers pays d'Amérique, rédigées par les spécialistes les plus compétents, et une revue des périodiques très remarquée.

THEATRES.

Théâtre de l'Opéra.

M. Jules Layolle, directeur du théâtre de l'Opéra, arrivera demain à New York ; il est parti du Havre le 15 octobre à bord d'un paquebot de la Compagnie Transatlantique française, le "Chicago".

M. Layolle ne fera qu'une courte halte dans la grande ville, quelques heures à peine, puis prendra le premier convoi en partance pour la Nouvelle-Orléans.

La troupe, elle, quittera Cherbourg jeudi prochain et arrivera directement ici vers le 12 novembre. Sans délai elle se mettra au travail, commencera ses répétitions de façon à débuter dans les conditions les plus favorables le 22, c'est-à-dire dix jours après son arrivée. L'œuvre qui fera les frais de la Première, qui servira de carte de présentation des artistes, n'est pas encore choisie.

Les peintres rafraîchissent le théâtre ; ils donnent les derniers coups de pinceaux à la salle, qui présentera un aspect réjouissant le soir de l'ouverture, alors qu'elle sera inondée de rayons électriques et qu'un public élégant en occupera toutes les places.

Nous nous laissons dire que les abonnements ont été d'un placement plus facile cette année que précédemment, mais qu'il y en a encore quelques-uns disponibles.

La saison s'annonce très heureusement ; et si les artistes de M. Layolle ont le talent qu'on leur prête, le théâtre de la rue Bourbon contribuera puissamment à l'éclat de notre carnaval.

TULANE.

M. Otis Skinner, considéré à juste titre comme l'un des plus grands acteurs de la scène américaine, paraîtra ce soir au Tulane où, pendant la semaine que durera son engagement, il interprétera la jolie comédie de MM. Booth Tarkington et Harry Leon Wilson : "Your Humble Servant".

La venue de M. Otis Skinner à la Nouvelle-Orléans est toujours impatiemment attendue de notre public et il est inutile de dire que la salle du Tulane sera archi-comble ce soir au lever du rideau.

M. Skinner est secondé par une troupe de premier ordre et tous les rôles de " Your Humble Servant " sont tenus à la perfection.

Cette comédie restera à l'affiche toute la semaine et sera donnée en matinée, à prix populaires, mercredi et samedi.

CRESCENT.

Ce soir première représentation de la célèbre troupe de minstrels de Al. G. Field.

Cet impresario qui accomplit actuellement sa vingt-cinquième tournée annuelle aux Etats-Unis est trop connu de notre public pour qu'il soit nécessaire de faire ressortir la valeur exceptionnelle de la troupe qu'il dirige. Cette troupe comprend comme toujours de très bons chanteurs et d'excellents comiques, entre autres Knap et Lestelle, qui seront certainement applaudis par les habitués du Crescent.

La troupe de M. Field restera à la Nouvelle-Orléans toute la semaine et donnera des représentations chaque soir avec des matinées mardi, jeudi et samedi.

BASE BALL.

Chicago, 4 ; Philadelphie, 3.

Crippen est condamné à mort.

Londres, 22 octobre—Le Dr Hawley H. Crippen a été reconnu coupable aujourd'hui du meurtre de sa femme, l'actrice américaine Belle Elmore, et immédiatement condamné à mort par le Lord Juge Alverston, président de la Cour de Old Bailey.

Le jury s'est retiré à 2:17 heures pour délibérer et est rentré dans la salle d'audience 30 minutes plus tard rapportant un verdict affirmatif.

A l'ouverture de l'audience, ce matin, le juge Alverston a fait paraître Crippen à la barre et lui a posé diverses questions sur l'emploi de la hyoscyamine, le poison dont des traces ont été relevées dans les viscères de la victime.

Crippen, après quelques réponses évasives, a finalement admis que ce poison pouvait s'administrer soit par la bouche, soit au moyen de la seringue hypodermique.

Cet interrogatoire terminé le procureur de la couronne, M. Richard Muir, a commencé son réquisitoire en reprenant l'un après l'autre tous les arguments avancés par la défence.

Ce réquisitoire a duré moins d'une heure.

M. Muir a terminé en disant que les débats avaient prouvé sans l'ombre d'un doute raisonnable que le corps trouvé au domicile de Crippen était celui de son épouse l'actrice Belle Elmore, et que personne autre que l'accusé ne pouvait avoir découpé et recouvert de chaux le corps.

Le lord juge Alverston, avant de remettre le cas au jury, a alors résumé les débats et en a tiré la conclusion que Crippen, innocent ou coupable, était un homme extraordinaire.

Crippen, a dit le juge, est indubitablement un menteur et a mené une vie immorale, cependant il ne peut pas être condamné sur ce fait. Le jury doit être convaincu que les débris humains retrouvés dans la cave d'Hilldrop Crescent sont ceux du corps de Belle Elmore et que sa mort a été causée par l'accusé.

Le jury s'est alors retiré à huis clos. Au moment où il rapportait son verdict de culpabilité le juge Alverstone a demandé à Crippen s'il avait une déclaration à faire. Crippen a répondu d'une voix basse :

"Je proteste toujours de mon innocence."

Le juge s'est alors coiffé de sa toque noire et après avoir prononcé la sentence de mort s'est adressé à Crippen en ces termes :

"Vous avez été reconnu coupable, sur des preuves qui ne peuvent laisser aucun doute dans l'esprit de tout homme raisonnable, d'avoir cruellement assassiné votre femme et mutilé son corps.

"Je vous conseille de ne garder aucun espoir que vous échapperez aux conséquences de votre crime. Préparez-vous à la mort en faisant votre paix avec le Tout Puissant."

Comme le juge prononçait ces derniers mots, un policeman s'avança auprès de Crippen et parmi le brouhaha de la salle qui se vidait entraîna rapidement le condamné vers le couloir donnant sur la prison.

Le procès de Ethel Clara Leneve, la dactylographe de Crippen, accusée de complicité après le meurtre commencera mardi matin devant le même tribunal.

Le cadavre de Belle Elmore, désossé et ne présentant plus qu'une masse de chair informe, avait été retrouvé le 13 juillet dernier dans la cave du domicile de Crippen par des agents de Scotland Yard.

Crippen et sa dactylographe, la fille Leneve, prévoyant ces recherches de la police, s'étaient enfuis quelques jours auparavant et pendant une semaine ou deux furent cherchés sans succès dans tous les pays de l'Europe.

Finalement les deux fugitifs qui s'étaient embarqués à Anvers sur le vapeur anglais, "Montrose" furent reconnus pendant la traversée par le capitaine, qui au moyen de la télégraphie sans fil s'empressa d'aviser Scotland Yard de cette découverte.

Le 30 juillet, à l'arrivée du vapeur à Québec les deux fugitifs étaient arrêtés.

OTIS SKINNER, AU TULANE.

Le Cirque du Ranch 101.

Plusieurs milliers de personnes ont assisté à la parade du cirque des Frères Miller qui, hier matin, a défilé sur la rue du Canal.

Les chariots et les costumes étaient superbes et la foule a particulièrement admiré les nombreux Indiens, qui, vêtus de leurs pittoresques costumes et montés sur leurs petits chevaux de l'Ouest avaient grande allure.

Un public très nombreux a assisté aux deux représentatations, en matinée et le soir, et le spectacle a été jugé par chacun très supérieur aux autres attractions de ce genre. Le cirque du Ranch 101 donnera encore deux représentations aujourd'hui, à 2 heures de l'après-midi et à 8 heures du soir, et ployera ses tentes dans la soirée pour reprendre le cours de ses périgrinations vers l'Est.

AL. G. FIELD, AU CRESCENT.

ORPHEUM.

Le programme de la semaine, qui sera inauguré lundi après midi a été préparé avec un soin tout particulier, et les nouveautés qui seront présentées sur la scène de ce populaire théâtre seront sans doute goûtées du public.

En tête de ce programme il faut mentionner les Frères Hanlon, célèbres comiques dont la réputation s'étend dans tous les états de l'Union.

Les cinq Auroras, cyclistes renommés qui exécutent des tours d'une audace inouie.

La troupe Brown, Harris et Brown, interprètera une jolie comédie intitulée " Just a Laugh, That's All."

Une autre comédie, " Broadway U. S. A.," due à la plume d'un jeune dramaturge de notre ville, M. Allen Gregory Miller, sera interprétée par Mlle Sydney Shields, une jeune comédienne bien connue des habitués de l'Orpheum.

Ce programme comprend en outre, les équilibristes Hugh Lord et Florence Lloyd, le diseur de monologues Fred. Walton, les chanteurs Burt et Lottie Walton et finalement le cinématographe avec des tableaux d'une grande originalité.

Cirque Barnum et Bailey.

Le cirque Barnum et Bailey, le plus grand du monde, s'arrêtera à la Nouvelle-Orléans à la fin de la semaine prochaine, et donnera une série de représentations les 29 et 30 octobre.

La réputation de ce cirque n'est plus à faire. Indépendamment d'un personnel nombreux et de choix, Barnum et Bailey présentent plusieurs centaines de chevaux tous admirablement dressés et exécutant les tours les plus extraordinaires. La ménagerie qui accompagne le cirque comprend tous les fauves connus, lions, tigres, panthères, jaguars, etc., mais l'animal sans doute le plus intéressant est l'orang-outang Charles Premier, un singe d'une intelligence remarquable qui exécute les tours les plus compliqués.

On y voit aussi une jeune girafe née en captivité, des dromadaires, des chameaux, des phoques dressés et nombre d'autres animaux tous plus intéressants les uns que les autres.

On se fera une idée de cette ménagerie quand l'on saura qu'elle comprend 120 cages contenant plus de mille animaux sauvages.

Le cirque Barnum et Bailey emploie 1,280 personnes et compte 700 chevaux.

AL. G. FIELD, AU CRESCENT.

AVIS SPECIAL.

AUX ACTIONNAIRES DE LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE

Conformément à une résolution du Conseil de Direction de la Banque des Citoyens de la Louisiane, adoptée à une réunion dudit Conseil le 9me jour du mois de septembre 1910, une réunion générale des actionnaires de la dite corporation sera convoquée et tenue, comme le prescrit la Charte de ladite corporation, au local de la banque No 690 rue Gravier, à la Nouvelle Orléans, Louisiane, à 11 heures A. M., MARDI, le 15me jour du mois de novembre 1910, dans le but d'élire trois directeurs qui serviront en qualité de Liquidateurs, et de voter sur toute question pouvant être agitée devant ladite réunion touchant la liquidation des affaires de la corporation, rendue nécessaire par l'expiration de sa charte arrivant à sa limite le 30 janvier 1911.

Il sera présenté à cette réunion pour la considération des actionnaires, le rapport d'un Comité Spécial nommé par le Président par l'autorité du Conseil de Direction et chargé du soin de proposer et de soumettre aux actionnaires un plan pour l'organisation d'une banque qui succédera à ladite corporation en continuant les affaires.

Les actionnaires sont ici avisés d'assister à ladite réunion au jour, à l'heure et à l'endroit désignés.

GEO. W. NOTT, Président.

S. A. TRUFANT, Caissier.

4 oct—au 15 nov ine

ent fixes et un imperceptible tressaillement secouait tout son corps, comme si un pénible, un redoutable souvenir se fût tout à coup réveillé dans son esprit.

Toujours bonne, Germaine songea à s'enquérir de la cause de ce trouble. Puis, elle réfléchit que Sophie Caroline, très fermée, par nature, ne se livrerait sans doute point, et qu'il serait toujours temps, puisque la vieille fille allait habiter sous son toit, de remédier à la peine qu'il lui convenait pour le moment de garder.

Pauvre Germaine ! Si elle avait pu deviner combien sa discrétion, délicate à l'excès ainsi que de coutume, lui préparait d'épouvante et de danger !... Peut-être qu'un mot, une question pressante eussent eu raison du combat intime que soutenait Sophie Caroline et arraché le lourd secret qu'elle enfouissait au plus profond de son cœur troublé ?... Mais Germaine ne pouvait rien deviner, hélas ! et le repas terminé, elle se leva pour prendre congé.

Cousine Sophie eut un mouvement de crainte ou de contrariété :

—Tu pars déjà ?.... Tu me laisses achever solitairement ce jour de fête ?

Germaine tira de sa ceinture une merveilleuse petite montre en diamants que bien des comtesses de La Lazernière avaient portée avant elle.

—C'est qu'il est tard, ma cousine : plus de deux heures ! Et la marquise de Trèves m'attend. Permettez-moi de me retirer. Ce n'est qu'un léger sacrifice à faire, puisque nous nous retrouverons demain pour ne plus nous quitter.

—Oh ! reste !.... supplia Sophie-Caroline d'une voix changée. Ne t'en va pas encore.

Elle était pâle d'angoisse, ses yeux vraiment de tous côtés ainsi que sous l'empire d'une invisible terreur, et une sorte de tremblement nerveux agitait tous ses membres.

Apitoyée, la jeune femme crut à une disposition maladive, une espèce de phobie incitant l'esprit affaibli de sa parente à redouter la solitude, même pour quelques heures, et elle se rassit au coin du feu.

Sophie-Caroline reprit sa place en face d'elle mais toutes deux manquaient d'entrain, et l'après-midi se traîna lourdement dans une conversation à bâtons rompus qui effleurait tous les sujets sans en retenir aucun.

Quand Sophie-Caroline pensait à la prestigieuse existence qui l'attendait le lendemain, elle retrouvait un semblant d'animation, qui s'effaçait bientôt sous la pression mystérieuse du souvenir qu'elle ne parvenait pas à chasser. Alors, elle se taisait brusquement, le front vers le foyer, et Germaine, qui ne disait pas grand'chose non plus, tourmentée qu'elle était par l'ennui de l'attente que cette visite prolongée au delà de ses prévisions, imposait à la marquise de Trèves et à ses hôtes, Germaine profitait de ce silence soudain pour tenter inutilement de prendre congé. A chaque mouvement qu'elle esquissait en ce sens, la vieille fille renouvelait sa brève, son angoissante prière, et Germaine, désarmée, ne sachant que penser, ni comment se délivrer de ce cauchemar imprévu, se rasseyait avec résignation à l'angle de la cheminée.

Cependant, la prompte nuit d'hiver approchait à grands pas.

Ayant constaté qu'il était plus de quatre heures et que l'obscurité était presque complète au dehors, la jeune femme représentait à Sophie-Caroline qu'il fallait à tout prix qu'elle se retirât, quand cette dernière tendit l'oreille.

—Tais-toi !..... Laisse-moi écouter....

D'instinct, Germaine écouta également et perçut un bruit étrange, comme des coups frappés légèrement du bout des doigts avec une sorte de rythme. Cela ressemblait à un signal. Avant que la comtesse eût pu en faire la remarque à haute voix, Sophie-Caroline se dressa brusquement.

—Oui, on a frappé..... Attends une seconde....

D'une démarche qu'elle s'efforçait de raffermir, la vieille fille sortit, traversa le vestibule, descendit quelques marches aboutissant à une petite porte de service qui donnait sur la rue, et, arrivée là, s'arrêta tremblante d'appréhension.

—Est-ce vous, Valentin ! demanda-t-elle d'un souffle.

Contenue également, mais rude et autoritaire, une voix masculine répondit de l'autre côté de la porte.

—Oui.... Qui voulez vous que ce soit ?..!. Allons, ouvrez vite !

Plus tremblante encore, le visage décomposé d'une pâleur d'effroi, Sophie-Caroline obéit, et un homme entra d'un bond.

C'était Cassieux. Car Germaine avait été attirée dans un piège, un piège odieux, auquel cousine Sophie regrettait maintenant de toute son âme d'avoir accordé un concours dont elle ne mesurait pas bien la portée. Il faut dire, en effet, à sa louange, que la vieille fille ignorait tout des intentions de Cassieux, et s'était bornée, selon la prière de ce dernier, à lui ménager avec Germaine un entretien que le misérable, en un cynisme que Sophie-Caroline était incapable de percer, assurait devoir être décisif.

La veille, Sophie-Caroline avait reçu la visite de Cassieux, qui jouait là sa dernière carte. Acculé à la plus noire misère, il ne savait plus où prendre un morceau de pain, ni comment payer un gîte. La mort de la belle Auvergnate lui avait été fatale. Une fois close, la maison hospitalière où il finissait toujours par revenir quand ses mystérieuses affaires allaient mal, la "guigne" l'avait impitoyablement poursuivi, et à bout d'expédients, n'ayant plus la brocanteuse pour le tirer d'embarras aux heures critiques, il arrivait à ce point extrême où un être comme lui, exaspéré de rage et de privations, devient capable de tout...

Même la suprême ressource qu'il escomptait s'était dérobée ! Cette Germaine qu'il se proposait de tenir pieds et poings liés, lui échappait par la toute-puissante vertu de la richesse.

En effet, la jeune femme, qu'il ne cessait point de surveiller étroitement depuis son installation à l'hôtel de La Lazernière, avait quitté Paris immédiatement après le mariage d'Eve avec le marquis de Trèves, c'est-à-dire au début de l'été. Tandis que les nouveaux époux s'en allaient cacher dans le vieux manoir de la Loire les extases de leur jeune amour, la comtesse Germaine, accompagnée de son fils et de la gouvernante anglaise de celui-ci, parcourait ce monde dont elle ne connaissait rien, et, grisée de beauté, d'espace, de liberté, avait successivement visité l'Angleterre, la Hollande, la Suisse et l'Italie.

C'étaient là des déplacements qui ne se trouvaient point dans les moyens de Cassieux. Ecumant de fureur silencieuse, il dut donc se résigner à attendre et à ronger son frein. Mais il se promettait bien de prendre sa revanche au retour de Germaine. Ce retour, en tardant beaucoup, mit le comble à la détresse du misérable qui l'envisageait comme une délivrance. Dans huit jours, à la date du "petit terme," si cruelle, hélas ! aux pauvres gens, il serait expulsé, faute d'un paiement trop longtemps différé, des pièces qu'il occupait dans une maison convenable, sur laquelle la " rousse " n'avait pas l'œil.... Et ne voulant pas descendre au garni forcément placé sous un sévère contrôle, ne possédant pas, d'ailleurs, l'avance nécessaire à régler la location pour une semaine du plus modeste cabinet meublé, prêt à être un sans-gîte comme il était un sans pain et à être ramassé avec les vagabonds, ce qui eût amené toutes sortes de découvertes dangereuses, il se jurait les dents serrées, les poings contractés d'une volonté féroce, qu'il trouverait, avant ce maudit 8 janvier, le moyen de s'affranchir de ce dénûment affreux.

La suite à dimanche prochain.

Les femmes alpinistes.

Absolument stupéfiant, cet exploit qui vient d'être accompli, dans les Alpes autrichiennes, par une Américaine, Miss Maria Stoll, de Philadelphie. Elle a escaladé en pleine nuit, accompagnée seulement d'un guide qui tenait une lanterne, la fameuse Tour de Winkler, sorte de minaret rocheux de 2.821 mètres, dont l'aspect seul donne le vertige. Une fois cette ascension accomplie, à une heure du matin, les deux alpinistes escaladèrent deux autres aiguilles rocheuses, la Tour de Delago et la Tour de Stabela. Le guide toucha 25 000 francs de pourboire.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE,
COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.
Ligne directe au Havre, Paris (France)
Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 57, Rivière du Nord, pied de la rue West 15th.
*LA TOURAINE, 27 octobre.
*LA PROVENCE, 3 novembre.
*LA SAVOIE, 10 novembre.
*LA LORRAINE, 17 novembre.
*LA TOURAINE, 24 novembre.
*LA PROVENCE, 1er décembre.
Agence générale, 19 rue State, N. Y.
*Vapeurs à double hélice.
Départs spéciaux du samedi.
CAROLINE, 15 oct. CHICAGO, 29 oct.

Nouvelle-Orléans-Havre-Paris,
S. S. LOUISIANE, 1er novembre.
S. S. CALIFORNIE, 26 novembre.
Passage de Première Classe.....$60.00
Passage d'Entrepont.....$31.00
FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud, No 606 rue Commune, bâtisse Hennen.
1er nov—1m